

CRÉATION DE ZONES HUMIDES - MARES

AMÉNAGEMENT DE TROIS BIOTOPES LE LONG DU SEYON

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- Conflits entre amphibiens et trafic routier
- Remplacement des barrières amovibles à amphibiens par un crapauduc fixe
- Compensation de la réduction de la taille des étangs de la STEP par des milieux humides au bord du Seyon
- Diversifier les habitats au bord du Seyon et créer des sites de reproduction pour les amphibiens

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Abattage, débroussaillage et fauche de la végétation existante
- Terrassement et aménagement de trois biotopes humides dans la berge du Seyon
- Stabilisation des berges à l'aide de technique de génie biologique
- Plantations de buissons pour recréer une berge boisée
- Ensemencements d'un mélange stabilisateur
- Aménagement de structures de diversification dans les biotopes tel que des souches issues des abattages
- Construction d'un crapauduc sous la route «Les Quarres»

NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Étude de faisabilité du projet
- Établissement des documents techniques pour le dépôt du permis de construire
- Appel d'offre et direction des travaux de génie biologique et appui au génie civil pour le terrassement des biotopes
- Plan d'entretien

EXÉCUTION DE L'ÉTUDE

Août – décembre 2024

MONTANT DES TRAVAUX

Génie civil : 75'000 CHF

Génie biologique (hors entretien) : 18'000 CHF

MAÎTRE D'OUVRAGE

Canton de Neuchâtel - SPCH



- 1 En travaux, crapauduc et biotope au bord du Seyon (novembre 2024)
- 2 Travaux de terrassement, de stabilisation et de plantations terminés (décembre 2024)
- 3 Plan de situation de l'ouvrage exécuté
- 4 Biotope et crapauduc (juin 2025)